



Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-015 Rév 01

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**SPA Société des Eaux et Assainissement d'Alger
(SEAAL)**

Adresse : 97, Parc Ben Omar 16050 - BP 249 - Kouba
ALGER

est accrédité selon la norme **ISO CEI 17025:2005** et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

- ✓ Prélèvement et échantillonnage d'eau potable.
- ✓ Analyses physicochimiques des eaux potables et usées.
- ✓ Analyses microbiologiques des eaux potables.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date d'octroi : 17/04/2018

Date de fin de validité : 31/03/2022

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

Date d'accréditation initiale : 31/03/2015